



Assemblée Générale 30 janvier 2018, 19H Au Tennis de Confignon

Présents	Jean Borella (Président), Céline Portela (Vice-présidente), Fidèle Mudenge, Javier Portela, Julie Rieder, Maria Decor-Opazo, Simon Pickard Stanley Robertshaw
Invités	Sylvie Jay (Représentante du conseil municipale),
Nbre de convoqués	90
Nbre de présents	21
Majorité en cas de vote	11
Nbre d'excusés	6
Procès-verbaliste	Céline Portela

ORDRE DU JOUR

- a) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 31 janvier 2017
- b) Rapports sur l'activité de l'année écoulée
 - Rapport du Président
 - Rapport des commissions
 - Rapport du trésorier
 - Rapport des vérificateurs des comptes
 - Rapport événements
- c) Approbation des rapports
- d) Exclusion des membres sur proposition du comité
- e) Modification des statuts
- f) Election du Président
- g) Election des membres du comité
- h) Nomination des vérificateurs de comptes
- i) Fixation des prix des cotisations et de la finance d'entrée pour l'exercice futur
- j) Nomination de membres d'honneur
- k) Propositions individuelles et divers



19H05, M. Jean Borella, président du club, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais et qu'elle peut valablement délibérer et passe à l'ordre du jour.

a) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 31 janvier 2017

M. Jean Borella demande si la lecture procès-verbal de l'assemblée générale 2017 est souhaitée. L'assemblée répond non. Il questionne, alors s'il est accepté. La réponse positive est unanime.

b) Rapports sur l'activité de l'année écoulée

- **Rapport du Président :**
M. Jean Borella lit son rapport. Rapport en annexe.
- **Rapport de la commission technique :**
Mme Julie Rieder et M. Robertshaw lisent leur rapport que vous trouverez en annexe.
- **Rapport évènements :**
Mme Decor-Opazo, lit son rapport concernant les nombreux évènements du club. Rapport en annexe
- **Rapport du trésorier :**
M. Fidèle Mundenge, trésorier du club, le lit. Trouvez en annexe.
- **Rapport des vérificateurs des comptes :**
M. Pierre Chavent, vérificateur des comptes, nous lit leur rapport en annexe.

c) Approbation des rapports

Accepté à l'unanimité.

d) Exclusion des membres sur proposition du comité

Néant.

e) Modification des statuts

Le principal changement est le fonctionnement du comité en collégialité et pas avec un président. Modifications acceptées.

 <p>TCC CONFIGNON www.tccconfignon.ch</p>	<p>Assemblée Générale 30 janvier 2018, 19H Au Tennis de Confignon</p>
---	--

f) Election du Président

Ce point est caduc – se référer au point e) –

g) Election des membres du comité

M. Jean Borella donne la parole à Mme Portela.

Elle informe l'assemblée que tous les membres du comité se représente

- Maria Decor Opazo
- Julie Rieder
- Stanley Robertshaw
- Javier Portela et elle-même Céline Portela

A l'exception de Monsieur Jean Borella, comme il vient de l'annoncer, Monsieur Fidèle Mundenge et Monsieur Simon Pickard.

Madame Céline Portela signale que le comité du TCC cherche un trésorier à la suite de ces démissions.

Le comité du TCC offre un présent aux membres sortants en les remerciant pour leurs années consacrées au club.

h) Nomination des vérificateurs de comptes

M. Lambelet, bien qu'absent et M. Pierre Chavent acceptent le rôle encore une année. Monsieur Aurélien Porchet se porte volontaire pour être suppléant en cas de non disponibilité de l'un des contrôleurs.

i) Fixation des prix des cotisations et de la finance d'entrée pour l'exercice futur

Les cotisations restent identiques.

j) Nomination de membres d'honneur

Personne n'a été proposé.



k) Propositions individuelles et divers

A la demande de la Mairie, Monsieur Javier Portela, lit une lettre. Celle-ci, signée par le conseil administratif de la commune de Confignon avait été adressée au club quelques jours avant cette assemblée générale. Monsieur Jean Borella enchaîne avec la lettre de réponse du comité du tennis club. Une discussion s'en suit entre le comité, Madame Jay et les membres du club. Madame Sylvie Jay informe le comité du tennis qu'ils sont conviés à être entendu le 20 février par la commission de la mobilité, sécurité et sport de la commune de Confignon.

“A la suite de cette de cette AG le dialogue semble avoir repris entre la commune et le tennis club. Raison pour laquelle nous ne diffuseront pas les lettres sus-ment. Le comité du TCC souhaite un nouveau départ dans ses relations avec la Mairie”

20H40, Céline Portela remercie les personnes présentes et lève la séance sans oublier de les inviter à partager un verre offert par le club avant de passer au repas.

TCC
Le comité